

COMMUNIQUE

**FORCE OUVRIERE sera signataire de l'avenant de  
reconduction du Contrat de Sécurisation Professionnelle**

Le Bureau Confédéral de Force Ouvrière a décidé que son organisation serait signataire de l'avenant de reconduction de la convention relative au contrat de sécurisation professionnelle.

Les premiers résultats de la convention du 26 janvier 2016, sont pour le bureau confédéral encourageants (amélioration du taux de sortie pour reprise d'activité et accélération des sorties pour reprises d'emploi durables). Toutefois, étant donné le manque de recul afin de tirer toutes les conclusions qui s'imposent sur cette convention, le Bureau confédéral a estimé que cette dernière devait être reconduite pour une durée de 18 mois.

Paris, le 21 novembre 2016

Contact : **Michel BEUGAS**, Secrétaire Confédéral

☎ 01 40 52 84 05/07 - 📠 01 40 52 84 08

✉ [michel.beugas@force-ouvriere.fr](mailto:michel.beugas@force-ouvriere.fr)